



# **Logiques de mobilisation des ressources dans la migration pour études**

## **Resource Mobilization logics in Study Migration**

**Abdoulaye NGOM**

Enseignant-chercheur en sociologie

Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES)

Université Assane Seck de Ziguinchor

Sénégal

**a.n57@univ-zig.sn**

**Doudou DIEYE GUEYE**

Enseignant-chercheur en sociologie

Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES)

Université Assane Seck de Ziguinchor

Sénégal

**dgueye@univ-zig.sn**

**Date de soumission** : 02/10/2020

**Date d'acceptation** : 07/11/2020

**Pour citer cet article** :

NGOM A. & DIEYE GUEYE D. (2020), « Logiques de mobilisation des ressources dans la migration pour études », Revue Internationale du chercheur, « Volume 1 : Numéro 4 » pp : 521 – 538.



## Résumé

Voyager pour des raisons d'études est aujourd'hui perçu comme un élément constitutif des mobilités au Sénégal. Ainsi, nombreux sont les étudiants qui vont poursuivre leurs études supérieures vers d'autres pays occidentaux. Nous nous intéressons dans cet article à cette frange de la population sénégalaise, issue de familles modestes et qui n'ont pas de bourses d'études, mais ayant l'ambition toutefois d'aller faire des études supérieures dans les universités françaises. En se basant sur une vingtaine de récits de vie effectués auprès d'étudiants sénégalais dans l'agglomération strasbourgeoise et parisienne, cet article explore les différents processus mis en œuvre par ces étudiants pour rendre effective leur migration pour études. Concrètement, il s'agira d'examiner les différentes stratégies et tactiques mises en œuvre par les étudiants sénégalais qui viennent poursuivre leurs études supérieures en France tout en mettant en évidence le budget nécessaire de la migration pour études dans le contexte sénégalais. L'attention portée aux stratégies et tactiques mises œuvre dans le processus de mobilisation des ressources pour le départ migratoire révèle l'existence de "garants" et de "baux fictifs" permettant aux étudiants d'avoir l'ensemble des documents requis pour leur demande de visa auprès des services consulaires de la France au Sénégal.

**Mots-clés :** migration ; mobilisation ; études ; stratégies ; Sénégal.

## Abstract

Travelling for study purposes is nowadays perceived as a constituent element of mobility in Senegal. Thus, many students are going to pursue their higher education in other Western countries. In this article, we are interested in this fringe of the Senegalese population, coming from modest families and who do not have scholarships, but who nevertheless have the ambition to go to higher education in French universities. Based on about twenty life stories told by Senegalese students in the Strasbourg and Paris area, this article explores the different processes implemented by these students to make their migration for study effective. Concretely, it will examine the different strategies and tactics implemented by Senegalese students who come to pursue their higher education in France while highlighting the necessary budget for study migration in the Senegalese context. The attention paid to the strategies and tactics implemented in the process of resource mobilization for migratory departure reveals the existence of "guarantors" and "fictitious leases" allowing students to have all the documents required for their visa application with the consular services of France in Senegal.

**Keys-words:** migration; mobilization; studies; strategies; Senegal.

## Introduction

Cet article s'intéresse à la mobilisation des ressources dans la migration pour études d'étudiants sénégalais vers la France. Concrètement, il examine les différentes stratégies et tactiques mises en œuvre en mettant en évidence le budget nécessaire pour accomplir un tel projet. Sous l'égide de Léopold Sédar Senghor, premier Président de la jeune République, le Sénégal, avait misé sur des ressources humaines de qualité pour asseoir une certaine continuité de l'État. Pouvait-il en être autrement lorsque l'on sait que déjà en 1960, date d'accession à son indépendance, le Sénégal bénéficiait déjà de l'université de Dakar - actuelle Université Cheick Anta Diop ainsi que des instituts de formation et de recherche comme l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, des écoles de formation comme l'école des instituteurs William Ponty, etc. Globalement, au seuil des années 60, les colonies africaines sous domination de la France vont accéder à l'indépendance et verront pour la majorité d'entre elles leur élite dirigeante formée à Dakar. Dans les années 1980, suite à une baisse de qualité de la formation au Sénégal, les destinations Nord-américaines et européennes seront prisées par cette élite, entraînant dans son sillage des mobilisations de la frange estudiantine pauvre mais désireuse de s'en sortir grâce à une formation de qualité. C'est ce qui justifie la mise en place des mobilisations d'étudiants pour études vers l'étranger.

Ces mobilisations ont un double objectif. En effet, lorsqu'elles aboutissent, l'étudiant pourra continuer ses études et plus tard s'il se donne les moyens de retourner au Sénégal, il peut prétendre à des postes de responsabilités. Au cas contraire, le seul fait de sortir du Sénégal présente selon la plupart d'entre eux des perspectives intéressantes. Il faut d'ores et déjà souligner que les migrations pour études au départ du Sénégal sont anciennes : les institutions universitaires sur place sont peu nombreuses et elles ne couvrent pas toute la palette des formations proposées dans l'enseignement supérieur de manière générale. L'Europe, l'Amérique du Nord, les pays arabes, et dans une moindre mesure l'Asie constituent les espaces de destination privilégiés (Dia, 2015 :116).

Nombreux sont les étudiants sénégalais qui vont, depuis plusieurs années, poursuivre des études supérieures en France dans les établissements d'enseignement publiques et privées. Mais, bien avant leur arrivée sur le territoire français, il y a tout un processus actif de démarches, de mobilisations financières et d'investissements pratiques qu'ils effectuent au préalable au Sénégal et qui constituent une charge ardue.

La présente contribution souhaite ainsi mettre en lumière l'examen in fine de ces stratégies et de ces tactiques que mettent en œuvre ces étudiants sénégalais pour accomplir leur voyage



migratoire. Elle tentera d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelles stratégies et tactiques développent les étudiants sénégalais ayant peu de ressources pour accomplir leur ambition migratoire dans le but de poursuivre leurs études supérieures dans les universités françaises ? Quels sont les montants des budgets investis dans la migration pour études ? L'article se décline en trois parties.

Une première partie procédera, après la présentation de quelques éléments de méthodologie, à un éclairage conceptuel de la notion de mobilisation à travers une discussion sur les différents usages et sens de la notion de mobilisation dans différents registres en nous appuyant sur les travaux de différents auteurs.

La seconde partie abordera l'étape de la préinscription en décryptant notamment la manière dont les étudiants s'y prennent pour trouver un établissement d'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur français.

Enfin, une troisième partie s'attachera à l'analyse et à l'examen de la mobilisation des ressources pour le voyage en question par une mise en exergue de diverses stratégies et tactiques par les étudiants afin d'avoir l'ensemble des pièces justificatives qui leur permet de déposer leur demande de visa au consulat de la France au Sénégal.

### **1. Éléments de méthodologie**

Afin d'analyser les stratégies et tactiques mises en œuvre par les étudiants pour rendre possible leur projet migratoire, cet article mobilise un matériel empirique constitué de récits de vie recueillis auprès de 20 étudiants sénégalais inscrits en Licence et ou en Master poursuivant leurs études supérieures à Strasbourg et dans la région Parisienne. Notre démarche méthodologique s'est construite par l'instauration d'une relation de confiance avec nos interviewés, ce qui nous a permis de mener une vingtaine de récit de vie (Bertaux, 1997), avec ces étudiants dans la durée au cours de la période allant de 2013 à 2019. Ce choix de suivre dans la durée nos enquêtés offrait la possibilité de s'enquérir non seulement des démarches administratives pré migratoires mais également de l'origine des ressources qui a permis à ces étudiants de venir poursuivre leurs études supérieures en France.

Notre hypothèse était de montrer que le choix d'une ville d'étude dépendrait d'un éventail large de facteurs comme l'établissement d'un ami, d'un membre de la parentèle, mise en relation avec un ancien étudiant déjà établi dans la ville. Ces aspects liés à la facilitation de leur installation à leur arrivée déterminaient par avance leur choix de filière. Suivra une deuxième étape de la mobilisation qui consiste cette fois-ci à la mise en place des ressources financières susceptible de couvrir le voyage et le séjour. Cette phase nécessite des tactiques et



des stratégies intenses. À l'arrivée à destination, troisième moment de la mobilisation, ces étudiants ont aussi été suivis. Ici, la mobilisation est loin de s'affaiblir, car annuellement, pour renouveler son titre de séjour, l'étudiant en France se doit de justifier la provenance de ses ressources financières.

## **2. Éclairage conceptuel sur la notion de mobilisation**

Pour comprendre les enjeux de la mobilisation des ressources dans la migration pour études, il faut préalablement expliciter le concept de mobilisation. La notion de mobilisation est issue du vocabulaire militaire et désigne un processus contraignant de recrutement sous les drapeaux lorsque l'intégrité territoriale est menacée. Dans ce cas, l'ordre de mobilisation est externe, imposée aux volontés individuelles par une force extérieure. L'utilisation de la notion de mobilisation a été par la suite transférée au champ des actions revendicatives et des situations de tension. À ce titre, rares sont les auteurs qui ont utilisé cette notion pour saisir des processus essentiels qui s'opèrent en dehors des mouvements de luttes collectives. Parmi ces auteurs, on peut citer P. Cuturello et al., (1982) lors d'une étude relative à l'accession des couches populaires à la propriété individuelle du logement. et J. P. Terrail (1995) qui l'utilise lors d'une étude relative à la réussite scolaire et aux diplômes dans les classes populaires, plus particulièrement chez les filles. Dans la sociologie des migrations, la notion de mobilisation est utilisée en référence à des actions concrètes de lutte menées dans les pays hôtes par des minorités étrangères qui cherchent à acquérir certains droits. Cette sociologie aborde ainsi rarement la mobilisation en dehors des mouvements de luttes collectives des minorités dans l'espace d'accueil. Dans tous les cas, la notion de mobilisation réfère à un ensemble d'efforts engagés par les ménages, les individus, etc., pour s'arracher à des destins probables (Gueye, 2007). Elle peut également désigner un rassemblement des sujets individuels pour arriver à un résultat qui n'existe que par cette voie. À ce titre, le mouvement des sans-papiers (Siméant, 1998) en France offre l'illustration concrète d'une mobilisation. Soucieux de se libérer d'une forme de clandestinité admise tacitement par l'autorité administrative, les immigrants sans-papiers se mobilisent et refusent en conséquence un destin jugé probable, qui ferait d'eux des sujets malléables vis à vis du patronat et des boucs émissaires du pouvoir politique. On retiendra, au regard de cette lutte que la mobilisation est une lutte véritable contre la force des choses économiques ou historiques. La mobilisation serait ainsi une forme d'appropriation des conditions de l'existence qui n'est pas déterminée d'avance. Doudou Gueye (2003) montre que la mobilisation suppose donc des contraintes et des privations volontaires et conscientes,



telles que la mise en œuvre d'une modification de ses habitudes, de ses modes de vie, et de ses comportements physiologiques. Parler de mobilisation, c'est au final saisir un processus au terme duquel des individus producteurs et produits d'une histoire décident en un moment bien déterminé de leur vie de changer le cours d'un processus. Enfin, la mobilisation permet de mettre en évidence les efforts que les acteurs doivent fournir pour répondre aux sollicitations du moment afin d'atteindre un objectif donné, le concept de mobilisation met en exergue le processus à travers lequel des acteurs se mobilisent à un moment de leur vie pour répondre aux sollicitations du moment ou réaliser une action ou un projet qui leur tient à cœur (Ngom, 2019a). À ce titre, on s'intéressera à la manière dont les acteurs de notre population décident, en usant de diverses stratégies, de s'arracher à l'avenir qui leur était promis.

### **3. L'étape de la préinscription**

L'obtention d'une préinscription est une étape inéluctable pour les étudiants sénégalais désireux de suivre des études supérieures en France. Ils doivent au préalable chercher une ou plusieurs universités dans lesquelles ils déposent leurs dossiers d'admission pour pouvoir obtenir une préinscription dans une filière ciblée. C'est à l'issue de cette étape qu'ils obtiennent ou non une préinscription dans une des universités. Les étudiants qui ont pu avoir une préinscription continuent leurs démarches alors que ceux qui n'ont pas été acceptés dans aucune université arrêtent leurs démarches et retentent leur chance l'année suivante s'ils ont toujours, bien évidemment, le projet d'aller continuer leurs études supérieures à l'étranger. Même si pour un grand nombre, le choix de l'université d'accueil s'effectue en fonction de la spécialité ou du domaine d'études, pour d'autres tels n'est pas le cas puisque l'important est tout simplement d'aller poursuivre leurs études à l'étranger.

L'obtention d'une préinscription est inextricablement liée à la cohérence du parcours suivi par les étudiants et les chances d'obtenir une préinscription s'amenuisent au fur à mesure que le choix des étudiants s'éloigne de leur domaine d'étude. Intéressons-nous au cas de Mustafa (28 ans), étudiant en master 2 en agro-alimentaire, arrivé en France en 2008. Après avoir effectué une grande partie de sa scolarité au Sénégal plus précisément au lycée Lamine Gueye où il obtient son baccalauréat en 2005, il s'inscrit au département de mathématique et physique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qu'il quitte au bout d'un an. Il s'inscrit par la suite à l'institut privé Jeanne d'Arc de Dakar où il obtient au bout de quelques années un brevet de technicien supérieur (BTS) en industrie agro-alimentaire. Son BTS en poche, il décide d'aller

poursuivre des études supérieures en France. Il entame ainsi des démarches pour avoir une préinscription dans une université française :

*« [...] L'institut Jeanne d'Arc où j'étais à Dakar était en lien avec une école d'agroalimentaire à Montpellier et c'est le Directeur des études de cette école à l'époque qui était venu à Dakar lorsque j'étais en deuxième année. C'est à cette occasion que j'ai connu cette école et j'ai déposé directement ma candidature, j'ai envoyé mes documents par la poste. Au bout de quelques mois, ils m'ont envoyé une préinscription et j'ai pu par la suite effectuer une demande de visa au consulat en 2008 ».*

Si pour un grand nombre d'étudiants qui vont poursuivre des études en France les démarches pour l'obtention d'une préinscription se font de manière spontanée comme nous avons pu le découvrir lors de nos différentes enquêtes, pour d'autres étudiants c'est tout le contraire du fait que le projet migratoire pour études est programmé durant des mois et bien souvent des années. Pour le cas de Mustafâ dont nous examinons le parcours, c'est plutôt le partenariat existant entre instituts de formation qui a déclenché son projet migratoire vers la France.

*« J'avais déjà mon BTS et je croyais avec une intime conviction qu'avec ce BTS je trouverai facilement du travail en particulier dans le secteur privé car il y a beaucoup d'entreprises agro-alimentaires à Dakar. Cependant comme notre institut avait souvent la visite des collaborateurs d'un institut partenaire en France, je me suis dit pourquoi pas aller tenter le coup et aller en France pour enrichir mon expérience et bénéficier d'autres expertises dans le domaine et espérer pouvoir ainsi décrocher rapidement un travail ».*

Ce récit montre que les raisons qui poussent les étudiants sénégalais à aller poursuivre leurs études dans les pays occidentaux, en particulier en France, varient d'un étudiant à un autre.

Il y a toutefois un point commun qui semble partager la plupart des étudiants avec lesquels nous nous sommes entretenus, c'est que la crise du système éducatif sénégalais (Ngom, 2017a) a constitué pour beaucoup d'entre eux un facteur décisif dans leur décision de partir vers les pays occidentaux, où la plupart espère trouver des conditions d'études meilleures. Il ressort de manière récurrente dans l'analyse du discours des étudiants rencontrés à Strasbourg et dans la région parisienne qu'en raison de la crise du système éducatif au Sénégal et des mauvaises conditions de faire une année académique sans perturbations liées aux grèves récurrentes, le projet migratoire de poursuivre leurs études vers l'étranger s'est au fur à mesure construit.

#### 4. La mobilisation des ressources pour le voyage en question

Dès que l'étudiant a une préinscription, il peut ensuite effectuer les démarches pour l'obtention du visa d'entrée dans le pays d'accueil et dans le même temps trouver les ressources financières, si elles ne sont déjà disponibles, pour rendre effectif le voyage :

*« [...] Étant donné que l'institut m'avait envoyé un papier en bonne et due forme qui atteste mon acceptation dans leur institut, je devais commencer mes démarches au niveau du consulat de France. Mais avant il me fallait passer d'abord par campus France où pratiquement tous les étudiants doivent obligatoirement passer avant d'aller déposer leur demande au consulat ».*

Mustafa s'est acquitté, pour ses démarches consulaires d'un montant de 60000FCFA (91€), grâce au soutien de son grand-frère qui avait auparavant payé ses frais d'inscription pour le BTS. Par ailleurs, il faut souligner qu'avant de s'acquitter de ce montant de 60000FCFA (91€), Mustafa devait d'abord justifier qu'il avait assez de ressources financières pour assurer le coût de la vie en France. Et là encore, c'est son grand-frère qui s'en est chargé en faisant un prêt de 4000000FCFA (6097€) à la banque. Ensuite son grand frère a sollicité les services de son conseiller bancaire pour qu'il lui rédige un papier certifiant qu'il s'engage à verser régulièrement à Mustafa, chaque mois, un montant de 615€ :

*« Lorsque j'ai eu ma préinscription, j'en ai parlé à mon grand frère puisque je vivais avec lui, ensuite il m'a dit qu'il allait m'apporter tout son soutien pour mon voyage. Il a donc été le premier à en être informé avant même que j'en informe mes parents et les autres membres de ma famille. Vu qu'il travaillait comme ingénieur informaticien dans une des directions de l'État, il a fait un prêt et c'est avec cet argent que j'ai pu avoir le papier justificatif des ressources. C'est vrai que s'il n'avait pas accepté de me soutenir, je ne serais probablement pas là en train de discuter avec vous car je n'avais vraiment pas une telle somme avec moi. Donc je lui dois beaucoup de choses, je dois dire. C'était un montant de 4000000FCFA (609€) avec un peu d'épargne qu'il avait mis de côté et cette épargne faisait dans les 1000000 FCFA (1524€) je crois. Et le plus bizarre, c'est que ces 1000000FCFA (1524€), mon grand frère les épargnait parce qu'il voulait acheter un terrain pour construire une maison ici, à Dakar ».*

À ce stade de la reconstitution du budget du voyage de Mustafa comme l'indique le tableau 1 (p.9), nous remarquons que c'est un montant de 5060000FCFA (7713€) qui a été mobilisé par son grand-frère. Cependant ce budget ne se limite pas à ce montant puisque d'autres frais s'y ajoutent : d'une part l'argent qui doit servir pour l'achat du billet d'avion devant permettre à



Mustafa de rejoindre son établissement d'accueil en France et d'autre part son argent de poche une fois le visa obtenu avec lequel on comptabilisera les frais d'installation une fois arrivé en France. Pour le cas de Mustafa, son billet d'avion qui s'élevait à 500000 FCFA (762€) a été pris en charge par sa tante ; ce qui reflète en amont une forte implication de la parentèle dans la mobilisation des ressources pour la migration pour études. Mustafa a été aidé dans toutes ses démarches par son frère et sa tante, la famille joue un rôle très important dans la justification des ressources pour le départ migratoire (Ngom, 2017b).

**Tableau 1 : Reconstitution du budget migratoire de Mustafa**

Étapes de la mobilisation des ressources pour le voyage	Montants
Frais démarches consulaires	60000 FCFA (91€)
Mobilisation par le grand frère pour la justification des ressources	4000000 FCFA (6097€)
Prêts	1000000 FCFA (1524€)
Épargne	
Mobilisation par la tante pour l'achat du billet d'avion	500000 FCFA (762€)
Mobilisation de l'étudiant	0 FCFA (0€)
Total coût du voyage	5560000 FCFA (8476€)

**Source : auteurs**

Nous avons montré que l'une des principales contraintes auxquelles sont confrontés les étudiants, une fois leur demande de préinscription acceptée est la justification des ressources qui montre qu'ils pourront supporter le coût de la vie dans le pays d'accueil. Nos analyses révèlent que diverses tactiques et stratégies sont mises en œuvre par les étudiants pour obtenir le document servant de garantie pour justifier leurs ressources et avoir par ricochet l'ensemble des documents requis lors du face-à-face avec les agents consulaires pour la demande de visa.

**4.1. Stratégies et tactiques des étudiants pour l'obtention d'un visa pour études**

Les travaux abordant la migration pour études s'intéressent peu, ou quasiment pas aux formalités consulaires que les étudiants effectuent pour l'obtention de leur visa avant le départ vers le pays d'études. L'accent est le plus souvent mis sur les conditions de vie des étudiants dans le pays d'accueil, le *brain drain* (ou fuite des cerveaux) des élites de l'intelligentsia formé à l'étranger, etc. Le pari pris, dans cet article, d'examiner en profondeur ces stratégies

et tactiques à l'œuvre dans les démarches consulaires pour l'obtention d'un visa d'études peut ainsi permettre d'éclairer des processus latents de la migration pour études. Il ne suffit pas, pour les étudiants désireux d'aller poursuivre leurs études supérieures à l'étranger d'obtenir une préinscription dans une université étrangère du fait que les ressources pour le voyage ne sont pas à la portée de tous les étudiants ayant une préinscription surtout ceux qui viennent des familles ayant des moyens financiers très limités. Et comme chaque usager qui souhaiterait avoir un visa, il faut un certain nombre de documents sont requis lors du face-à-face, tant redouté, avec les agents consulaires en charge des demandes de visa.

En effet, les procédures de demande de visa pour un état membre de l'Union européenne ne sont pas à la portée de tous les candidats potentiels à la migration, loin de là. Le demandeur doit fournir un justificatif d'hébergement dans le pays de destination : bail de location ou attestation d'hébergement puis doit s'acquitter de la taxe consulaire, qui peut varier d'un consulat à un autre. Par exemple, pour un dossier de demande de visa français depuis le Sénégal, la taxe consulaire se situe entre 50 et 99€ selon le profil du requérant (étudiant, "demandeur ordinaire"), la durée (court ou long séjour) et le motif du voyage (étude, tourisme, etc.). Ce ne sont pas tant les frais de dossiers qui constituent un obstacle pour les demandeurs, mais surtout le fait qu'ils doivent certifier qu'ils disposent d'un minimum de ressources pour prouver qu'ils seront en mesure de couvrir leurs dépenses durant la durée de leur séjour (Ngom, 2020 : 102-103).

Pour étayer notre propos, intéressons-nous de plus près au parcours d'Ameth (27 ans), étudiant en deuxième année de master. Après un baccalauréat obtenu en 2008, il souhaite effectuer des études dans le domaine de l'astrophysique qui n'est pas enseignée dans les universités sénégalaises. Chemin faisant, il décide d'aller poursuivre ses études à l'étranger en choisissant la France comme destination principale. Il effectue ainsi une demande de préinscription dans plusieurs universités françaises sans grand succès.

*« Après l'obtention de mon baccalauréat je voulais venir directement en Europe parce que la discipline que je voulais faire n'existait pas au Sénégal. Vu qu'il n'y avait pas cette discipline, la seule solution c'était de partir à l'étranger. Et là j'ai fait une première tentative en 2009, mais c'était dur. C'était tout juste quand je venais de décrocher mon baccalauréat. Déjà le sujet que l'on m'avait donné, ce n'était pas le sujet que je voulais faire, en plus c'était dur par la suite, donc euh, du coup euh, j'ai abandonné cette piste et j'ai dû laisser passer les années suivantes pour pouvoir tenter une nouvelle fois ma chance ». N'ayant pas vu sa demande de préinscription acceptée, Ameth décide par la suite d'aller à l'université Cheikh*

Anta Diop de Dakar où il s'inscrit au département de physique et obtient, quelques années plus tard, une licence. Faisant partie du nombre restreint d'étudiants ayant obtenu la licence, il est par la suite sélectionné en master.

Pour effectuer sa demande de préinscription, Ameth, comme un grand nombre d'étudiants sénégalais qui vont poursuivre leurs études en France et dans les autres pays étrangers est passé par l'entremise d'une agence qui s'occupe des préinscriptions pour étudiants et de leur accompagnement dans les démarches administratives. Par ailleurs, avant d'entamer toute démarche, Ameth remet à l'agence un premier montant de 50000FCFA (76€) qui sert uniquement à la préparation du dossier de candidature dans les universités d'accueil. Il n'avait pas eu de très grandes difficultés à trouver ce premier montant de 50000FCFA (76€) mais les choses se sont compliquées pour lui par la suite alors qu'il était en pleine procédure comme il l'explique :

*« J'avais un problème d'argent parce que pour engager les procédures, il faut aller chez des agences qui s'occupent que de ça et payer 50000FCFA (76€). C'est après avoir payé cet argent qu'ils te préparent ton dossier. À ce niveau il n'y a pas de problème c'est plutôt lorsque j'étais au milieu de mes démarches qu'ils m'ont demandé un papier qu'on appelle une attestation de prise en charge. Il y a des personnes qui font cette attestation de prise en charge au Sénégal mais il faut payer environ 300000FCFA (457€) pour qu'ils puissent te faire ce papier. Je n'avais pas un tel montant en ce moment et je suis allé voir mon père pour lui en parler. Mon père a essayé de trouver des solutions en empruntant de l'argent à côté, moi aussi de mon côté j'essayais de trouver des solutions jusqu'à ce que la somme soit au complet, c'est-à-dire les 300000FCFA(457€), et même pour les 300000FCFA (457€), il restait 20000FCFA (30€) ou 10000FCFA (15€) si je ne me trompe. Une fois que mon père et moi-même avions réussi à rassembler les 300000FCFA (457€), j'ai pu avoir une attestation de prise en charge ».*

Comme on le voit à travers cet extrait d'entretien, Ameth s'est confronté à un obstacle majeure : il s'agit de l'attestation de prise en charge qui sert obligatoirement de justificatif des ressources. Ce document émanant du garant de l'étudiant est à déposer avec l'ensemble des autres pièces justificatives auprès des agents consulaires en charge des demandes de visa. Le parcours d'Ameth montre ainsi clairement que même si l'étudiant n'a pas la somme requise pour avoir cette attestation de prise en charge, il y a des individus qui peuvent le leur procurer en contrepartie d'une rémunération. Pour le cas d'Ameth, c'est une somme de 300000FCFA (457€) qu'il a dû remettre à une personne pour qu'il lui fasse ce papier de garant. Une telle

somme n'a pas été facile à rassembler et il a fallu mobiliser non seulement les ressources d'Ameth mais aussi celles de sa famille, en particulier de son père.

*« Au regard de l'urgence de la situation, il fallait que je trouve très vite des solutions. J'en ai avant tout parlé à mon père qui m'a par la suite fait savoir qu'il n'avait pas honnêtement une telle somme mais qu'il allait trouver une solution. Mon père est allé ainsi contracter des dettes auprès de ses connaissances, en particulier de ses amis avec lesquels il était souvent en train de jouer à la grande place. Même si mon père avait pris l'initiative de m'aider, je ne suis pas resté les bras croisés, je suis allé moi aussi de mon côté emprunter de l'argent à des gens dont j'étais sûr que si je leur expose mon problème, ils pourront m'aider. J'ai pu avoir environ 80000FCFA (121€) de mon côté. Cette somme était très petite à mes yeux vu que je devais déboursier 300000FCFA et que je ne savais pas et surtout je n'étais pas du tout sûr que mon père avait le reste de la somme totale. Après avoir colmaté de gauche à droite auprès de mes amis des 10000FCFA (15€) et 5000FCFA (7€). Ah j'oubliais, il y avait aussi des billets des 2500FCFA (4€) et de 1000FCFA (1€). Chacun de mes amis m'a donné un petit montant en fonction de ses ressources. Pour dire vrai, le montant n'avait pas d'importance à mes yeux, l'essentiel pour moi c'était que la somme de 300000FCFA soit atteinte ; chose qui a été finalement réalisée puisque mon père avait également réussi à avoir 200000FCFA (304€). Ensuite je suis parti voir la personne qui faisait ces attestations et j'ai discuté avec lui dans sa maison. Il habitait dans le quartier de Pikine et je suis allé le voir et j'ai discuté avec lui pour lui expliquer ma situation. Je lui ai fait savoir que j'ai vraiment besoin de ce papier car les démarches n'attendent pas. Ensuite la personne m'a fait le papier et après j'ai complété la somme ».*

Il convient de souligner ici qu'Ameth n'a aucun lien de parenté avec son garant et ils ne sont donc liés que par cette attestation de prise en charge. Il s'agit à l'évidence d'un "garant fictif" puisqu'il n'est pas question que ce dernier verse régulièrement de l'argent à l'étudiant une fois qu'il arrive dans le pays d'accueil. Le rôle du "garant fictif" consiste uniquement à fournir à l'étudiant une attestation de prise en charge en bonne et due forme afin que son dossier soit au complet lors sa demande de visa. Nos analyses montrent à ce niveau l'existence d'un "réseaux mafieux" fournissant des documents qui permettent aux étudiants particulièrement au Sénégal, de justifier leurs ressources financières lors de leur demande de visa.

À ce stade de la reconstitution du budget d'Ameth, nous en sommes à un total de 330000FCFA (50000FCFA+80000FCFA+200000FCFA) voire 350000FCFA (533€), puisque les 20000FCFA seront complétés par la suite par l'étudiant et réglé à son garant. Des



stratégies ingénieuses et inédites sont mises en œuvre par les étudiants. Par exemple, lors de leurs démarches consulaires relatives à la demande du visa, certains étudiants soucieux de justifier leurs ressources et leur capacité à se loger une fois sur place, ont recours, mais pas tous bien évidemment, à des "garants" et "baux fictifs".

#### **4.1.1. Le "garant fictif" : une personne aidant les étudiants à justifier leurs ressources alors que la réalité est tout autre**

Concernant les "garants fictifs" que nous avons découverts au cours de nos différentes enquêtes, de nombreuses agences de préinscription au Sénégal travaillent en étroite collaboration avec eux dans l'informel et dans la plus grande discrétion. Le "garant fictif" est une personne qui se charge de fournir une attestation de prise en charge pour l'étudiant, en contrepartie d'une somme qui se situe entre 457€ et 609€. Ces "garants fictifs", tapis dans l'ombre, travaillent dans la plus grande discrétion avec les étudiants qui les sollicitent lors de leurs démarches pour la demande de visa. On pourrait pousser l'analyse jusqu'à affirmer qu'il y aurait, en tout cas pour le cas spécifique du Sénégal, un réseau de "garants fictifs" dans la migration pour études. Et pour cause certaines agences de préinscription remettent les contacts et orientent les étudiants ayant des difficultés ou rencontrant des obstacles pour avoir un garant. Jusqu'à l'obtention du papier du garant justifiant les ressources, le budget d'Ameth était de 350000FCFA (533€), comme nous l'avons souligné précédemment.

#### **4.1.2. Le "bail fictif" : un document en bonne et due forme destiné à tromper la vigilance des autorités consulaires**

Parmi nombre des documents composants les papiers à fournir pour la demande de visa, figure en bonne et due forme, soit un bail ou contrat de location soit une attestation de réservation de chambre ou studio dans le CROUS de l'établissement d'accueil en France ou encore une attestation d'hébergement d'un parent ou proche de l'étudiant désireux d'aller poursuivre ses études à l'étranger. Pour le dire autrement, au-delà d'avoir un garant, il est obligatoire pour les étudiants de justifier de leur logement auprès des agents consulaires lors du dépôt de la demande de visa. Dans ce contexte, nos enquêtes révèlent en filigrane deux configurations (Elias, 1991) : d'une part les étudiants qui ont eût à formuler une demande de logement au CROUS dans leur établissement d'accueil et d'autre part ceux qui ont n'ont guère eu que le choix d'outrepasser les canaux officiels au profit des canaux officieux. Naguère pas eux le choix de nombreux étudiants ont, le plus souvent des "baux fictifs" que nous définissons comme un document ayant toutes les caractéristiques d'un vrai bail et qui est fourni par une tierce personne pour un montant qui varie entre 152€ et 304€ (Ngom, 2019b).

Comme nous avons pu le démontrer avec le document servant à justifier les ressources financières, là également on décèle des réseaux mafieux très organisés qui fournissent aux étudiants des "baux fictifs". On peut dès lors affirmer l'existence de réseaux mafieux dans la migrations pour études au Sénégal aidant les étudiants pour l'obtention des documents requis lors de la demande de visa.

C'est à l'issue de toutes ces étapes (préinscription, garant, bail de logement ) que les étudiants pourront maintenant passer à la grande étape du face à face avec les agents consulaires très redoutée du fait que bien souvent, les étudiants ont la crainte que leur demande de visa ne soit rejetée, même si l'ensemble des papiers requis est au complet. Après avoir obtenu son rendez-vous au consulat, Ameth devait maintenant s'acquitter de la somme de 50000 FCFA (76€), montant à remettre pour les frais de dossiers. Le budget passe ainsi de 350000 FCFA (533€) à 400000 FCFA (609€) si on y ajoute les 50000FCFA (76€). Malgré les nombreux obstacles et difficultés rencontrés au cours de ces procédures, Ameth a vu sa demande de visa acceptée, ce qui constitue un très grand soulagement pour lui et ses proches.

Après des moments de bonheur suite à l'obtention de son visa succèdent des moments de malheurs, dans la mesure où il lui faut maintenant acheter le billet d'avion, organiser son argent de poche et prévoir les premiers frais pour son installation en France, une fois arrivé. Ameth explique :

*« Il me fallait 50000FCFA(76€) pour pouvoir déposer la somme, mais cette somme j'avais pu le mobiliser moi-même sans grande difficulté. Le problème majeur que j'ai eu par la suite c'est quand j'ai obtenu mon visa, c'est l'argent qui devait m'emmener en France, en gros ce avec quoi je devais acheter le billet d'avion et une fois arrivé, l'argent pour s'inscrire à la fac, mais aussi l'argent pour vivre une fois arrivé, c'est cet argent qui me manquait quoi. En ce moment, bien que j'avais déjà le visa j'étais bloqué à ce niveau aussi et là je me suis mis à attendre jusqu'à rater la rentrée académique de mon université d'accueil et les gens m'avaient devancé de deux ou trois semaines, parce que je suis venu ici le 23 septembre 2012 et je dois avouer que j'étais très fatigué tout de même. Vu que j'avais des problèmes d'argent pour pouvoir acheter mon billet d'avion, mon père a de nouveau essayé de trouver des solutions à gauche et à droite et s'est mis à emprunter de l'argent à quelques personnes. J'ai pu par la suite acheté un billet d'avion à 300000FCFA (457€), parce que là aussi c'était très urgent et j'avais même acheté un billet Air France, et le reste j'ai acheté quelques habits pour mieux me préparer pour venir ici. A mon arrivée ici j'avais 400€ dans ma poche pour payer mes frais d'inscription, pour payer le logement, etc... pour tout en gros ».*

Comme on le voit à travers cet extrait d'entretien, de la somme de 400000FCFA (609€) le budget d'Ameth a très rapidement augmenté à 1039000FCFA (1583€) comme l'indique le tableau 2 (p.16) puisqu'il a fallu à nouveau que son père aille mobiliser l'argent pour l'achat de son billet d'avion, ses frais de logement et éventuellement son argent de poche. C'est à ce moment précis qu'intervient un nouvel acteur dans le processus de mobilisation des ressources pour le voyage d'Ameth. Ce nouvel acteur est sa sœur qui, avec le prêt qu'elle contracte auprès de sa banque et l'argent mobilisé à nouveau par son père, réussit à réunir une somme de 1000000FCFA (1524€).

*« Il fallait, pour que je puisse maintenant quitter le pays, trouver l'argent pour le billet d'avion mais aussi les autres frais une fois sur place. Après avoir eu une conversation avec mon père, tout juste après le dîner du soir, j'ai téléphoné à ma grande sœur pour lui expliquer ainsi la situation, alors qu'elle n'était même pas encore au courant que j'avais le visa et que je devais aller poursuivre mes études en France. Elle m'a bien soutenue car elle faisait partie de ceux qui allaient emprunter de l'argent pour que je puisse partir, en plus je pense que c'est elle qui avait géré le remboursement par la suite quand je suis venu ici, parce qu'elle travaille en tant que gendarme et c'est ça qui lui a permis de pouvoir faire un prêt. C'est elle qui avait géré aussi le remboursement des dettes que mon père avait contractées ».*

Par ailleurs, en dépit du soutien considérable de son père, de sa grande sœur, Ameth doit faire face à deux contraintes : d'une part les frais d'inscription dans son université d'accueil et d'autre part les frais de logement. Le point tournant<sup>1</sup> (Hareven ; Masaoka, 1988) dans son parcours est sa rencontre avec Thierno, étudiant sénégalais en master physique dans la même université que lui et qui lui a été d'une aide considérable, comme il l'explique : *« Quand je suis arrivé j'ai rencontré un étudiant sénégalais qui vit ici et qui m'a accueilli, c'était à la résidence Paul Appel. Ensuite c'est lui qui m'a prêté de l'argent, c'était environ 300€, pour que je puisse faire mes démarches d'inscription que j'ai payé en plusieurs tranches. La première tranche, j'ai payé 100 et quelques € et avec le reste des 700€ je me suis débrouillé pour trouver un logement, un mois de loyer, payer la caution et le reste pour mes besoins personnels pour pouvoir m'en sortir ».*

Comme nous pouvons le remarquer, le système d'entraide et de solidarité existe aussi dans l'immigration pour études et le cas d'Ameth en est très illustratif. Il s'agit par contre de

---

<sup>1</sup> Selon Tamara Hareven et Kanji Masaoka les points tournants représentent les évaluations subjectives des individus sur les continuités et les discontinuités de leur vie, en particulier l'impact des événements de leur vie antérieure sur les événements ultérieurs. Dans certains cas, les tournants sont perçus comme des changements critiques, dans d'autres cas comme de nouveaux commencements.

solidarités qui se font au niveau individuel, en particulier entre étudiants ressortissants du même pays et qui se soutiennent les uns les autres pour faire face aux nombreux problèmes rencontrés dans le pays d'accueil. Il ne s'agit pas en l'occurrence de réseaux d'entraide comme cela a été très bien documenté dans la migration pour travail. L'analyse du parcours d'Ameth révèle aussi qu'il a effectué deux tentatives de demande de préinscription : une première en 2009 et une seconde en 2012. Il y a donc un intervalle de temps de trois ans entre les deux demandes.

**Tableau 2 : Reconstitution du budget migratoire d'Ameth**

Étapes de la mobilisation des ressources pour le voyage	Montants
Frais d'agence	50000FCFA (76€)
Mobilisation par le père pour la justification des ressources Prêts autour des amis et des connaissances	200000FCFA (304€)
Mobilisation de l'étudiant	80000 FCFA (121€)
Frais consulaires	60000FCFA (91€)
Mobilisation par la grande sœur Prêts auprès de la banque	800000FCFA (1219€)
Deuxième mobilisation par le père Prêts autour des amis et des connaissances	200000FCFA (304€)
Total coût du voyage	1039000 FCFA (1583€)

**Source : auteurs**

### Conclusion

En matière de mobilisation des ressources pour le départ migratoire que ce soit dans la migration régulière ou celle dite clandestine, l'argent investit dans les voyages peut en dire long et mettre en lumière de stratégies et des tactiques fort latentes. C'est ce à quoi s'est attelé cet article en s'intéressant à la manière dont les étudiants préparant leur voyage vers la France mobilisent leurs ressources pour le départ migratoire. Dans ce contexte, et au regard des difficultés réelles montrés dans cet article, le choix de la ville universitaire n'est pas fortuit et dépendrait de plusieurs facteurs corrélatifs comme énoncé dans notre hypothèse. Deux études de cas présentés ont permis de montrer que les sommes investies dans la





migration pour études varient entre 865000FCFA (1318€) et 5560000FCFA (8476€). L'article révèle, en filigrane, l'existence de stratégies ingénieuses mises en œuvre par certains étudiants pour l'obtention d'un visa d'études. D'une part, les justificatifs de ressources qui permettent aux étudiants n'ayant pas les moyens, par exemple, de solliciter les services de celui que nous désignons comme "garant fictif" et, d'autre part un justificatif de logement dans le pays d'accueil qui nécessite l'intervention de personnes capables de fournir un "bail fictif"

Il faut néanmoins souligner à ce niveau que les étudiants n'ont recours aux "garant fictifs" et aux "baux fictifs" que s'ils n'ont les moyens de justifier d'un montant d'environ 3935000FCFA (6000€) et d'un virement unitaire et permanent de 404000FCFA (615€) par mois, et qu'ils n'ont pas de logement du CROUS ou chez un particulier au moment du dépôt de leur demande de visa. Rappelons que ces procédures strictement encadrées concernent les formalités de demande de visa pour études en direction de la France depuis le Sénégal.

On soulignera, enfin, dans la migration pour études, la constitution de "tontines privées" au sein de la sphère familiale de l'étudiant pour soutenir son projet migratoire. Par exemple, une tante qui achète un billet d'avion, un grand-frère qui fait un prêt bancaire pour les justificatifs de ressources, ou une mère qui donne l'argent de poche des deux premiers mois de séjour dans le pays d'accueil. Les dépenses pour le voyage de l'étudiant sont ainsi partagées entre les différents membres de la famille ; ce qui ne fait que consolider, toutes choses égales par ailleurs, l'existence de mécanismes puissants d'entraide et de solidarité dans les familles sénégalaises en particulier et africaines en général.

### BIBLIOGRAPHIE

BERTAUX, D. (1997). *Le récit de vie*, Paris : Nathan, collection 128.

CUTURELLO, P. & GODARD, F. (1982). *Familles mobilisées, accessions à la propriété du logement et notion de l'effort de ménage*, Paris : Ministère de l'urbanisme et du logement, Plan construction LATAPSES- GERM.

DIA, H. (2015). « Le retour au pays des diplômés sénégalais : entre développement et entrepreneuriat privé », *Journal of international Mobility*, 3 (1), 115-128.

ELIAS, N. (1991). *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris : éditions de l'Aube.

GUEYE, D.D. (2007). « Les mobilisations pour le départ migratoire », *Migrations Société*, 109 (1), 11-26.



GUEYE, D.D. (2003). *Migrants sahéliens : pacte migratoire et mobilisations communautaires*, Thèse de doctorat, Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines.

HAREVEN, T. & KANJI, M. (1988). « Turning points and transitions : perceptions of the life course », *Journal of Family History*, 13, (3), 271-285.

NGOM, A. (2017a). « L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui : entre ruptures et mutations », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 76, 24-29

NGOM, A. (2017b). « Les tentatives d'émigration par la mer de jeunes Sénégalais de Casamance », *Revue des sciences sociales*, 57, 152-159

NGOM, A. (2019a). « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance », *Stichproben Vienna Journal of African Studies*, 37 (19), 115- 133

NGOM, A. (2019b). *Mobilisations familiales et migrations intercontinentales. De la Casamance à l'Europe*, Paris : L'Harmattan, « Logiques sociales »

NGOM, A. (2020). *Migration clandestine sénégalaise vers l'Europe : enjeux, déterminants et perspectives*, Paris : L'Harmattan, « Questions contemporaines »

SIMÉANT, J. (1998). *La Cause des sans-papiers*, Paris : Presses de Sciences Po.

TERRAIL, J.P. (1995). *La dynamique des générations. Activité individuelle et changement social*, (1968/1993), Paris : L'Harmattan, « Logiques sociales »